



Ville de Moudon  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale  
1510 Moudon  
www.moudon.ch

Conseil communal  
T 021 905 88 88  
F 021 905 88 89  
cc@moudon.ch

Moudon, le 8 octobre 2025

**EXTRAIT**

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon  
Séance du 7 octobre 2025  
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 85/25

**Arrêté d'imposition**

- vu le préavis de la Municipalité No 85/25 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

1. adopte l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que proposé par la Municipalité avec un taux d'imposition à 72.5% de l'impôt cantonal de base,
2. fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté d'imposition au 1<sup>er</sup> janvier 2026, sous réserve d'approbation cantonale, article 33/1 de la loi sur les impôts communaux.

**Le préavis No 85/25 est accepté par 44 voix, 2 avis contraires et 1 abstention.**

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL  
La Présidente : La Secrétaire :

